



Avec les associations : Libre Pensée, Ligue des droits de l'Homme, Amnesty International, Greenpeace, ... (liste en cours...)

Retrait de la loi « Sécurité globale »

Depuis le mois de novembre nos organisations, aux côtés de la coordination nationale « stop loi-sécurité globale » se sont fortement mobilisées en Loire-Atlantique pour demander l'abandon du projet de loi dite de « sécurité globale » qui entend instaurer un continuum « sécuritaire ». Ce continuum apparaît pour l'ensemble de nos organisations comme l'instauration pérenne de mesures liberticides pour les salariés, retraités et jeunes et plus largement pour tous les citoyens et les citoyennes de notre pays.

Après l'interdiction faite aux journalistes de rester sur les lieux d'une manifestation à caractère revendicatif après les sommations, l'interdiction et la pénalisation de filmer et de diffuser des images des pratiques policières n'est qu'un des articles d'une loi qui entend instaurer l'autoritarisme comme un pré requis à la vie de la société. Dans le projet de loi sur le séparatisme, rebaptisé « confortant le respect des principes de la « République », l'article 24 de la proposition de loi « sécurité globale » réapparaît avec possibilité d'arrestations sommaires de journalistes (article 18).

Le projet de loi « sécurité globale » prévoit l'utilisation des drones pour permettre une surveillance étendue et particulièrement intrusive. Il prévoit également de faire des économies en déléguant aux agences de sécurité privées des droits d'intervention jusqu'alors réservés aux corps militaires. Il marque non seulement la privatisation des missions de défense de l'État mais aussi leurs transferts et l'élargissement des pouvoirs relatifs confiés aux forces de sécurité en France. Il étend les pouvoirs de la police municipale et renforcerait l'armement de celle-ci. Ce projet souscrit donc à la logique d'ouverture du « maintien de l'ordre » aux entreprises privées de sécurité qui pourront procéder à la verbalisation et aux contrôles d'identités.

Un amendement sur une autre loi pénalise les manifestations sur un campus universitaire.

Enfin les décrets parus en date du 4 décembre 2020, sans débats publics, prévoient de fichier les personnes selon leurs opinions politiques, convictions philosophiques et religieuses, leurs données de santé, leurs déplacements ou encore leurs appartenances à des associations ou des organisations syndicales.

Face aux licenciements massifs, aux fermetures d'emplois et d'entreprises, aux restructurations et réduction des services ; face à la croissance des inégalités et de la pauvreté, l'ensemble de cette loi « sécurité globale » signe la volonté de nos gouvernants d'étouffer la liberté d'expression et toute forme de contestation sociale.

Dans ce contexte et dans le cadre de la journée initiée par la coordination « Stop Loi Sécurité Globale », les organisations syndicales de Loire-Atlantique (CGT, FO, FSU, Solidaires, Syndicat des Avocats de France) et les associations appellent à une nouvelle journée de mobilisation pour exiger la suppression de la loi dans son intégralité !

Samedi 30 janvier 2021 à 14H30 à Nantes

Prises de paroles sur le parvis des Neefs

Suivi si nous sommes nombreux et nombreuses d'une manifestation jusqu'à la préfecture de Loire-Atlantique